

Hommage à Jacques Vleminckx

Que de souvenirs après des décennies de cohabitation au sein de la FFMKR et du Conseil Fédéral. Mais il faut faire un choix...

Commençons par le début. Lorsque j'ai été élu pour la première fois au Conseil Fédéral, deux équipes s'opposaient dans un match qui s'annonçait serré.

Avec une certaine outrecuidance, j'avais refusé de participer au combat (effet d'une naissance sous le signe de la balance ? non, simplement parce que j'avais une grande estime pour les deux capitaines Jacques et Jean Boudot et ne pouvais choisir ; curieusement ces prénoms étaient les prénoms de mes frères aînés qui s'affrontaient régulièrement à la boxe et que je tentais de séparer et de réconcilier).

Très vite, ces deux fortes personnalités comprirent avec l'intelligence qui les caractérisait, que l'union et la collaboration étaient la meilleure voie à suivre dans l'intérêt de la profession plutôt que celle de l'affrontement.

Secrétaire général aux modalités d'exercice, puis vice-président de Jacques avant de devenir premier secrétaire général, j'ai fait mes classes sous sa houlette sans jamais le regretter en appréciant ses grands qualités : intelligence, sens de la diplomatie, ténacité, droiture, altruisme et aussi l'humour... et en essayant de m'en inspirer.

Je ne me souviens que d'un différend avec lui ; dans un article qui se voulait humoristique, j'avais campé deux personnages qui s'opposaient Vlelloux et Peminckx (claire allusion à Jacques et à Henri Pelloux notre trésorier général de l'époque).

Je dirais que Jacques avait moyennement apprécié et me l'avait fait savoir... il tenait beaucoup à l'orthographe de son nom et au « CKX ».

En revanche que de négociations ensemble et en harmonie.

Celle qui m'a le plus marqué et qui est assez mal connue est celle qui a suivi la condamnation de la FFMKR pour avoir incité les professionnel-le-s à pratiquer un tarif syndical. Le montant en francs de cette condamnation ne serait pas évocateur pour de jeunes oreilles mais il signifiait pour nous la clé sous la porte, le licenciement du personnel et la fin de la fédération.

Une rencontre avait été obtenue avec Jean-Charles Naouri, directeur de cabinet de Pierre Bérégovoy ministre des finances de l'époque. Elle eut lieu dans le bureau de Jean-Charles Naouri, rue de Rivoli, dans les anciens et vieux locaux du ministère, à une heure fort tardive et inhabituelle, dans une semi-pénombre. Y participaient, outre le directeur de cabinet, qui a fait ensuite une carrière financière assez exceptionnelle et fortune (groupe Casino et autres...), Jacques, Jean Boudot et votre serviteur. Après de longues discussions et palabres, nous obtînmes de diviser par dix le montant de l'amende. La FFMKR était sauvée pour le bonheur de la profession !

Bien d'autres souvenirs se bousculent mais... La boucle est bouclée. Jacques et Jean ont leur salle au sein des locaux de la fédération à laquelle ils ont consacré tant de temps, de dévouement et sacrifié une partie de leur vie personnelle et familiale.

Merci Jacques pour tout ce que tu nous et m'a donné lors de ta vie syndicale.

Alain Poirier